

8 Actualité

Victimes de la guerre, puis du trafic?

RÉFUGIÉS Des millions d'Ukrainiens sont sur les routes de l'exil et 60 000 d'entre eux devraient trouver refuge en Suisse. En majorité des femmes et des enfants, ces migrants pourraient être la cible de la traite d'êtres humains, en Suisse aussi, craignent les acteurs humanitaires

VINCENT NICOLET
@VinNicolet

Proposer de l'argent aux réfugiés en échange de leur passeport ou leur offrir un hébergement tout en essayant d'abuser d'eux: les premières suspicions d'abus ou de traite par des bandes criminelles n'ont pas tardé après l'arrivée des premières vagues de déplacés ukrainiens, notamment en Pologne. La Suisse n'échappe pas aux pratiques des trafiquants, et chaque jour voit son lot de signalements adressés aux autorités. Nécessitant des solutions d'hébergement, de transport et un appui financier, les migrants cherchant à fuir le conflit représentent une population plus vulnérable.

«Il faut partir du principe que des criminels tentent, en Suisse aussi, de profiter sans scrupule de la situation de détresse des personnes ayant fui leur pays et de les contraindre à se prostituer ou d'exploiter leur travail», appuie l'Office fédéral de la police (Fedpol). Alors que 25 000 personnes sont arrivées en Suisse depuis le début du conflit, c'est tout un réseau d'offices et d'organisations d'entraides qui est sur le qui-vive.

«Nous recevons actuellement des signalements chaque jour»

UN RESPONSABLE DE LA BRIGADE GENEVOISE DE LUTTE CONTRE LA TRAITE D'ÊTRES HUMAINS ET LA PROSTITUTION ILLICITE

La forte proportion de bénévoles et de particuliers proposant leur soutien peut profiter aux trafiquants. Pour éviter les angles morts et les situations prêtant à confusion, des mesures sont prises un peu partout, comme la tenue de registres comprenant les identités des personnes venues prêter main-forte dans les lieux d'accueil ou sur les quais de gare. De facto dissimulés, les réseaux de traite d'êtres humains s'appuient largement sur le bouche-à-oreille, souvent ancré dans le pays de partance.

Pour pallier les risques d'abus en Suisse, un extrait de casier judiciaire est par exemple demandé par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) à tout individu prétendant héberger des personnes fuyant le conflit. Les familles d'accueil sont également visitées par les œuvres d'entraide affiliées ou les services cantonaux, indique l'OSAR. La liste des familles d'accueil est par ailleurs tenue à disposition des cantons qui la demandent.

A Genève, la Brigade de lutte contre la traite d'êtres humains et la prostitution illicite (BTPI) n'a pas constaté de cas de traite, l'arrivée des réfugiés étant encore récente. «Nous recevons actuellement des signalements chaque jour, précise toutefois l'un de ses responsables. Jusqu'à présent, nous avons effectué plusieurs levées de doute et les résultats n'ont pas mené à l'ouverture d'enquêtes.» Travail domestique dans de riches villas, hôtellerie et restauration ou exploitation dans des instituts de beauté, comme des ongleries, sont des domaines à ne pas écarter pour les inspecteurs. Le risque de voir des personnes contraintes dans les secteurs de l'agriculture ou du bâtiment, aussi sujets aux trafics, est moindre.

«Des procédures sont en train de se mettre en place avec les différents acteurs comme l'OSAR et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) pour que les informations



(BENJAMIN TEJERO POUR LE TEMPS)

soient réparties au mieux. Le travail des organisations d'entraide est aussi important pour que des situations puissent remonter jusqu'à nous», explique la BTPI. Acteurs importants dans la «primo-détection», les organisations comme Caritas ou le CSP restent attentives. La crainte de parler librement ou une méfiance vis-à-vis des autorités sont, entre autres, des signes potentiels de contraintes, de menaces ou d'intimidations imposées aux personnes fuyant la guerre en Ukraine. Entrée dans le Code pénal en 2006, la traite d'êtres humains a

été reconnue dans huit condamnations en 2020. Les chiffres de 2021 sur la criminalité font, eux, état de 71 infractions dénoncées aux polices cantonales. L'association Astrée, qui soutient les victimes présumées de traite dans le canton de Vaud, explique avoir suivi les dossiers de près de 90 personnes cette année-là.

Dans le domaine de l'exploitation sexuelle, ce sont les cas de *loveboys*, en augmentation, qui suscitent des inquiétudes. Ces personnes proposent leur aide sous prétexte d'une relation amou-

reuse et en tirent bénéfice. Dans un rapport datant de 2020 sur le trafic d'êtres humains, le Département d'Etat américain souligne qu'en Suisse, «les trafiquants de ce type [...] continuaient à opérer en toute impunité – bien que 42 cas de ce type de traite aient été signalés en 2020, aucune poursuite n'a été engagée contre ces trafiquants à ce jour». Le cas récent de ressortissantes nigérianes victimes de traite sexuelle est mis en exergue.

Utilisé pour la première fois depuis sa création en 1999, le permis S octroyé aux ressortissants

ukrainiens revêt un certain enjeu. En leur attribuant un statut administratif sans passer par une demande d'asile ordinaire, il libère ses bénéficiaires d'un risque de chantage sur leur statut de séjour par des exploitants et leur donne accès à une activité lucrative soumise à autorisation.

La question de cette autorisation reste toutefois ouverte, notamment dans le domaine de la prostitution, jusqu'ici interdite aux personnes extra-européennes sans permis B ou C. «Si cette autorisation de pratiquer

leur est délivrée, alors elles seront mieux informées sur leurs droits. Elles pourront s'enregistrer et cela nous donnera la possibilité de les accompagner si besoin», explique Pénélope Giacardy, coordinatrice de l'association genevoise Aspasia. A ce propos, la BTPI explique avoir démantelé deux réseaux ukrainiens de traite ces dernières années, actifs dans le domaine de la prostitution illicite.

Au bout de la chaîne, les victimes sont peu nombreuses à dénoncer leurs bourreaux. Dans le domaine de la migration, l'incertitude quant à l'issue d'une bataille juridique vient se superposer à celle liée à une demande d'asile. Même en bénéficiant d'une autorisation de séjour pour les besoins de l'enquête et l'éventuelle procédure judiciaire, trop d'incertitudes demeurent pour les victimes potentielles.

«Personnes malveillantes»

«Il est fréquent qu'elles ne réalisent pas à leur arrivée qu'elles sont des victimes de personnes malveillantes», ajoute Daria Clay, responsable du foyer pour femmes victimes de violences et de traite Au cœur des grottes, à Genève. De quoi rendre un peu plus délicat le travail des enquêteurs qui cherchent à avoir accès aux victimes présumées.

Dans le foyer genevois, une quinzaine de femmes sur la quarantaine que compte la structure d'accueil sont identifiées comme victimes de traite, dont une grande majorité sous le coup de travail forcé, et principalement dans le domaine domestique. «Sans que l'on sache vraiment l'expliquer, le travail forcé est surreprésenté dans notre structure, alors que les chiffres suisses illustrent une forte proportion de traite liée à l'exploitation sexuelle», commente Daria Clay.

Un long parcours s'engage alors pour ces femmes, marquées dans leur chair et leur santé psychique, pour se reconstruire et comprendre ce qu'il leur est arrivé. Environ un quart d'entre elles sont amenées au foyer par la BTPI. Si elles ne quittent pas cette structure quelques jours après leur arrivée, elles y restent généralement une dizaine de mois avant de retrouver leur pleine autonomie. ■

«Un trauma réduit la capacité de penser»

RÉPERCUSSIONS A Genève, au foyer Au cœur des grottes, la psychologue Joana Herrmann accompagne les femmes victimes de traite ou de violence vers leur retour à l'autonomie

Après s'être formée en psychologie à l'Université Savoie Mont Blanc, à Chambéry, Joana Herrmann s'oriente vers la psychotraumatologie et l'aide aux victimes d'infractions. Violences conjugales, exploitation sexuelle, traite par le travail forcé: un long processus s'engage pour que les victimes retrouvent leur dignité.

Les personnes soumises à la traite d'êtres humains n'ont souvent pas conscience de leur statut de personnes exploitées. Comment aborder cela avec elles et leur annoncer qu'elles en sont victimes?

La représentation de la normalité change avec l'apparition des traumas psychiques liés à la traite, souvent sévères. Plus le traumatisme dure dans le temps, plus les conséquences en sont importantes. Lorsqu'une personne est recueillie au foyer, elle est encore dans un fonctionnement de survie et de danger immédiat. Notre travail consiste d'abord à la sécuriser pour pouvoir lui donner, ensuite, accès à sa représentation de la normalité et à sa réflexion. Il faut vraiment se dire qu'un trauma réduit la capacité de penser, et que le but des auteurs de violence, notamment dans la traite d'êtres humains, est de désubjectiver les personnes, de les considérer comme objets, et donc de les déshumaniser. Les personnes victimes développent par-là une défiance à l'égard de l'autre.

Vous parlez de traumas psychiques, comment se manifestent-ils? On observe quatre symptômes principaux. D'abord des souvenirs répétitifs, des reviviscences d'événements vécus. Ce sont



«Pour les enfants, c'est une double peine»

JOANA HERRMANN, PSYCHOLOGUE

des images qui peuvent revenir à n'importe quel moment, entre autres sous forme de cauchemars. Leur spécificité est qu'elles apparaissent dans leur intensité originelle. Tout le désarroi subi durant l'événement violent réapparaît aussi durant ces flash-back. Il y a ensuite les comportements d'évitement. Une victime va

éviter de sortir aux heures et aux endroits où elle a croisé un auteur de violence. Ces évènements peuvent être aussi psychologiques. Quelqu'un qui souhaite éviter ces reviviscences peut s'adonner à un sport extrême ou prendre des toxiques pour y échapper. On observe aussi ce qu'on appelle «l'hyperactivité neurovégétative». Il s'agit d'une sorte d'hyper-vigilance. Les victimes s'attendent à ce que les violences reprennent à tout moment. Il y a enfin des répercussions sur les émotions et les humeurs. Ces personnes sont à fleur de peau. Elles peuvent pleurer beaucoup et être instables. Ce sont des symptômes directs.

Dans le cas des réfugiés qui fuient l'Ukraine viennent s'ajouter les traumas liés à la guerre...

Nous ne sommes pas égaux face aux traumas. Les conséquences dépendent des facteurs de vulnérabilité, dont le principal est le soutien dont bénéficient les victimes. Dans le cas des conflits, on trouve le risque encouru pour sa vie, mais aussi pour celle des proches, des violences auxquelles les personnes font face, et tout le parcours migratoire qui s'ajoute. Ce sont des facteurs de risque très importants. Ils débouchent sur des troubles de stress post-traumatique, des symptômes dissociatifs qui témoignent de mécanismes de survie. Dans ces cas, le psychisme se coupe d'une partie des émotions ou de la conscience d'une victime.

Les enfants sont-ils touchés différemment que les adultes?

Lors d'événements violents, les enfants sont souvent considérés comme des victimes secondaires. Or, ils sont des victimes à part entière. Ils doivent composer, en plus de l'impact direct de leur propre vécu de la guerre, avec un ou des parents qui présentent des troubles de stress post-traumatique, ce qui les rend d'autant plus vulnérables. C'est une double peine. Cela a un impact d'autant plus grand sur leur développement qu'ils n'ont, selon leur âge, pas la possibilité de se représenter ce qu'est un acte de violence. En fonction de l'âge, nous observons des symptômes spécifiques: des jeux traumatiques – dans lesquels ils répètent la scène pour tenter de l'intégrer, des troubles du comportement, une agitation anxieuse, une anxiété de séparation, des troubles du sommeil, des symptômes dépressifs. Pour ces raisons, notre travail consiste à accompagner l'enfant, et son parent dans le parcours de rémission, afin que ce dernier puisse retrouver sa posture parentale, et sécuriser son enfant. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR V. NT

INTERVIEW